



Rapport d'activités

2010

Communauté de Communes du Pays de la Goële et du Multien

6 rue du Général de Gaulle - 77230 Dammartin en Goële

tél : 01 60 03 46 08 / fax : 03 44 03 12 37

contact@cc-pgm.fr / www.cc-pgm.fr

SOMMAIRE

1. COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

2. COMPÉTENCES OPTIONNELLES

TRAITEMENT ET COLLECTE DES DÉCHETS

GESTION DE L'EAU

LOGEMENT ET CADRE DE VIE (rien à signaler en 2010)

3. COMPÉTENCES FACULTATIVES

PETITE ENFANCE (LMA + RAM)

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

CULTURE

SPORT

FESTIVAL DES ANCIENS

MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL ET DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES

PRESTATION DE SERVICE

TRANSPORT

DÉFENSE INCENDIE

OPÉRATION SOUS MANDAT (rien à signaler en 2010)

4. ANNEXES

SYNTHÈSE DU BUDGET 2010

1.1 LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A. LES ZONES D'ACTIVITÉS

Les 3 zones d'activités intercommunales forment un ensemble de 116 hectares. Leur degré d'évolution étant différent, seule celle de Moussy le Neuf accueillait, en 2010, des entreprises.

Zone d'Activités de Moussy le Neuf (26 hectares intercommunaux)

- Dans le prolongement de la zone existante, 2 bâtiments, formant un complexe logistique de 26 ha certifié Haute Qualité Environnementale, sont sortis de terre en 2010. Egalement proposée à la location, cette première tranche comptabilisant 53.000 m² de stockage avec bureaux sera suivie dans un second temps par 2 autres structures de 20.000 m² chacune.

Il s'agit donc d'une réalisation d'envergure dont les premières activités pourraient voir le jour en 2011.

- Comme en 2009, les 2 entreprises en activité sur cette zone ont versé, en 2010, 155.000€ au titre de la TP de Zone dont 31.000 (20 %) ont été répartis entre les 5 communes bénéficiant le moins de ressources (Cuisy, Marchémoret, Montgny en Goële, Oissery, Le Plessis l'Evêque).

De plus, des travaux ont été entrepris par une société afin de proposer des bâtiments destinés à la location.

Zone d'Activités de Saint-Pathus (52 hectares dont 27 intercommunaux)

Tout comme en 2009, la Communauté de Communes est en attente des informations du promoteur vis-à-vis des potentiels projets d'implantation.

Zone d'Activités de Saint-Mard (70 hectares dont 63 intercommunaux)

- Dans le but d'y implanter 2 bâtiments, le Groupe australien GOODMAN s'est porté acquéreur, en 2010, du lot A dédié à la logistique. La Sté GOODMAN a également acquis le lot B d'une superficie d'un peu plus de 165 000 m².

- Les fouilles archéologiques effectuées par l'INRAP ont débuté.

- Le Conseil Général a finalisé le marché de travaux pour la réalisation des deux demi-échangeurs qui permettront l'accès au parc dans les 2 sens de circulation en entrée et en sortie.



B. AIDES INDIRECTES AUX ENTREPRISES

Depuis 2005, le Relais d'Entreprises du Pays de la Goële et du Multien, situé à Moussy le Neuf, propose, à de jeunes entreprises de moins de trois ans, une solution immobilière d'une durée maximale de 5 ans à loyer réduit et progressif.

Dans l'optique de son extension par le biais d'un nouveau bâtiment dédié au secteur tertiaire, une réponse à un appel à projets du Département a été déposée dans le cadre du FONDS DEPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITE. Seuls 3 dossiers ont été retenus au niveau de la Seine et Marne dont le nôtre. Ce financement de 214 778 €, sous forme d'avance remboursable, vient en complément d'une subvention accordée par l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural d'un montant de 68 000 €.

L'ensemble de l'opération, acquisition du terrain comprise, a été estimé à 898 000 €



C. L'EMPLOI

L'action intercommunale en faveur de l'emploi se manifeste par la participation versée à l'Espace Emploi hébergé au sein de la Cyber-base. Cette localisation a permis de familiariser beaucoup de demandeurs d'emplois avec l'outil informatique. Ils peuvent ainsi acquérir une compétence supplémentaire, bénéficier d'un moyen de recherche essentiel et diffuser plus facilement leur CV ou leur lettre de motivation. Il faut savoir que 30 % des participants aux ateliers de la Cyber-Base proviennent de l'Espace Emploi et qu'inversement 15 % des inscrits de la Cyber-Base sont dirigés vers l'Espace Emploi.

Les chiffres 2010 :

371 inscrits (+2,5 %) dont 85 % issus du Pays de la Goële et du Multien

Les passages ont diminué de moitié du fait d'une ouverture de l'espace-emploi, en 2010, réduite à une 1/2 journée uniquement.

Emploi	1280	62 %
CV et lettre de motivation	177	20 %
Aide et conseil	160	6,2 %
Formation	117	4,7 %
Job d'été	5	1,8 %
TOTAL	1740	100 %



1.2 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Les zones d'aménagement et les équipements communautaires représentent des réalisations liées à d'autres compétences, elles sont donc traitées avec ces compétences (les ZAC avec le développement économique, le LMA avec la petite enfance ...)

2.1 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets se composent, d'une part, des ordures ménagères, des encombrants, des déchets verts et, d'autre part, des déchets recyclables (papiers, verre et emballage métallique ou plastique).

En 2010, une étude d'optimisation a été menée pour définir des axes de réflexion visant à réduire le coût de leur collecte et à améliorer le tri sélectif.

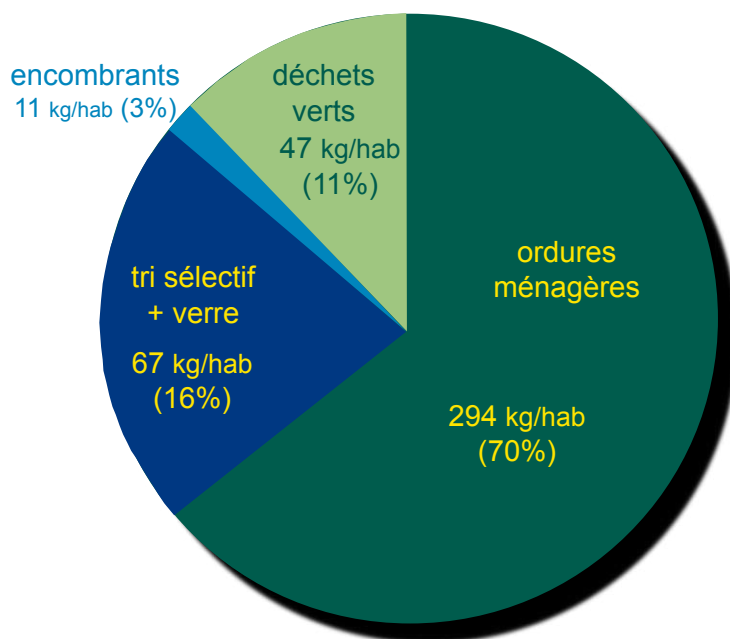
Dans ce sens, une expérience sur le compostage des déchets de cantine scolaire a été conduite à l'école de Moussy le Neuf.

RÉSULTATS 2010

La production de déchets sur le territoire de la CCPGM s'élève en 2010 à 11736 tonnes soit 420kg/an/hab (3kg de moins que l'année passée). Cette légère baisse s'explique par une relative stabilité du tonnage malgré une hausse de la population. Nous pouvons, donc, cette année encore, nous féliciter de la production annuelle d'ordures ménagères qui s'avèrent toujours inférieure de 50 kg/an/hab à la moyenne nationale.

En revanche, bien que le tri sélectif des emballages et du verre progresse, les résultats demeurent dans une moyenne basse en terme de quantité.

A noter que le recul du tonnage des déchets verts se poursuit, soulignant ainsi les efforts de la CCPGM pour promouvoir le compostage.



Coût 2010

	coût annuel	coût an/hab	coût à la tonne
collecte tri sélectif + verre	340 130	12,36	190,29
collecte OM + extra-ménagers	640 731	23,30	77,29
collecte déchets verts	109 450	3,98	77,04
dotations et réparation de conteneurs	53 185	1,93	
traitement (participation au SMITOM)	1 717 978	62,47	214,45
TOTAL	2 861 474	104,04	559,07

2.2 LA GESTION DE L'EAU

Sous le terme de «gestion de l'eau», la Communauté de Communes englobe ses compétences en matière d'eau potable, d'eaux pluviales et ruissellement, d'assainissement collectif et non collectif.

A. L'EAU POTABLE

La CCPGM par le biais d'un délégataire (Véolia Eau) assume la production et la distribution d'eau potable pour 8 des 12 communes qui la composent (Cuisy, Dammartin en Goële, Le Plessis l'Evêque, Longperrier, Marchémoret, Montgé en Goële, Oissery et Saint-Pathus), les 4 autres communes étant membres du SIAEP.

La consommation

Les 8 communes représentent 20000 habitants qui ont eu un besoin de 800.000 m³ en 2010 soit 40 m³ par habitant. L'eau est produite par le biais de 3 puits et distribuée à l'aide de 188 km de canalisation. Le taux de rendement du réseau est de 86,5% soit un taux de perte de 13,5% (taux équivalent à 2009)

La qualité

Des classes ont été établies pour qualifier le niveau de qualité des eaux distribuées aux consommateurs.

- Classe A, pour les eaux de très bonnes et bonnes qualités
- Classe B, pour les eaux objet de non conformités ponctuelles,
- Classe C, pour les eaux de qualité insuffisante.

Si l'on excepte le chlore (en raison des dispositions Vigipirate), l'eau du Pays de la Goële et du Multien est en classe A.

Le prix

Le coût moyen de l'eau sur le territoire se situe dans la moyenne nationale. Les prix sont en évolution de 7,16% pour les 5 communes dont le m³ est à 3,22€ et de 2.43% pour les communes dont le m³ est à 3,37€. Ces disparités entre communes s'expliquent par des taux de taxes différents fixés par l'Agence de l'Eau en fonction de critères environnementaux ou démographiques liés aux stations d'épuration.



Si la CCPGM délègue la production et la distribution d'eau potable, elle gère directement la recherche en eau, et à ce titre, elle a retenu en 2010, l'entreprise COTRASOL pour effectuer le forage d'essai relatif à la recherche d'eau potable sur la commune de Thieux.

montant : 75 905 € HT

B. EAUX PLUVIALES ET RUISSELLEMENT

A l'occasion de fortes pluies, le ruissellement des terres cultivées a pour effet, à Saint-Pathus, de concentrer des quantités importantes d'eau vers la Théroouanne. Lors d'épisodes pluvieux particulièrement intenses, les bassins de rétention ne possédaient pas toujours les capacités nécessaires pour faire face à la montée des eaux et éviter des phénomènes d'inondation.

C'est pourquoi des travaux d'agrandissement des 2 bassins de rétention des «petits ormes» ont été réalisés afin de porter leur capacité de 4300 m³ à 7700 m³.

Maître d'œuvre : Cabinet GREUZAT / Travaux : CABREMA

Montant : 172.000 €



C. ASSAINISSEMENT

Cette compétence réclame, d'une part, un suivi administratif des contrôles de conformité et, d'autre part, un suivi technique des travaux.

Contrôle de conformités

La communauté de communes est amenée à valider la conformité de l'assainissement des projets de construction, des biens mis en vente et des demandes de branchement au réseau.	dossiers traités	avis favorable	avis non favorable
instruction de permis de construire	89	69	20
contrôle de conformité du raccordement (lors de la vente du bien)	363	263	100
instruction des demandes de branchement	28	25	3

Si le nombre des dossiers traités reste sensiblement identique à celui de 2009, on peut se féliciter que celui des avis non favorables reculent significativement (-30%). Pour les permis de construire, le nombre d'avis défavorable a même presque été divisé par 2, les refus concernant principalement la non mise en séparatif des réseaux Eaux Pluviales / Eaux Usées.

Travaux

VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN : réception des travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement

- rue des Rosiers : 320 ml de canalisation en diamètre 400 mm
- rue des Primevères : 235 ml de canalisation en diamètre 315 mm

+ 152 ml de chemisage

Travaux : TPA-Jacob-Valentin (929 395,00 € HT)

CSPS : Cabinet MOC (6 425,00 € HT)

Contrôles et essais : SATER (28 831,00 € HT)

Maître d'oeuvre : CCST

SAINT-MARD: consultation pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues

Parmentier, Casanova et 19 mars.

Travaux : JACOB - VALENTIN - BARRIQUAND (561 930 € HT)

Contrôles et essais : BONNEFOY (15 342 € HT)

Maître d'oeuvre : CCST (23 410 € HT)

MARCHEMORET : réception de station d'épuration de 150 Equivalent Habitant pour le hameau de Lessart

Travaux : Société Jean VOISIN (226 044, 63 € HT)

Maîtrise d'oeuvre : Cabinet GREUZAT

Consultation mise en séparatif du hameau de LESSART

Travaux : TERCA (276 810 € HT)

Contrôles et essais : BONNEFOY (11981 € HT)

CSPS : Cabinet MOC (3550 € HT)

Maître d'oeuvre : GREUZAT (17 436 € HT)



3.1 LA PETITE ENFANCE

Apporter des solutions à l'accueil des 0 à 3 ans nécessite de développer aussi bien des places en crèche que des places au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. C'est pourquoi la CCPGM possède une

A. LA CRÈCHE / HALTE-GARDERIE (LES PITCHOUNES)

La structure ayant ouvert ses portes en octobre 2009, nous pouvons considérer cette année 2010 comme la première année de fonctionnement.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 excepté les jours fériés, quelques jours entre Noël et le jour de l'an et deux journées pédagogiques. Ce qui a représenté pour 2010, 247 jours d'ouverture rythmés par diverses animations et sorties.

Fréquentation

En 2010, les Pitchounes ont accueilli 106 enfants (45 en accueil régulier et 61 en accueil occasionnel) pour un taux d'occupation de 72 % soit 5 points de mieux qu'en 2009. Tous les enfants proviennent de familles résidant au sein de la communauté de communes. La répartition des places par commune est fonction de leur population. Une commission d'attribution s'est réunie 2 fois dans l'année pour répartir en fonction des demandes par commune les places disponibles.

1. Dammartin : 38	2. St-Mard : 15	3. Moussy-le-neuf : 13	4. Longperrier : 12
5. St-Pathus : 9	6. Montgé : 5	7. Marchemoret : 5	8. Villeneuve : 4
9. Thieux : 3	10. Oissery : 2	11. Le Plessis l'Evêque : 0	12. Cuisy : 0

Si certaines communes avaient trop de demandes, d'autres en ont eu peu ou pas.

Parmi ces places attribuées, 3 l'ont été à des enfants porteurs de handicap et pour lesquels un projet d'accueil individualisé a été mis en place. Une demande de dérogation a été formulée pour 2 de ces enfants afin qu'il puissent être maintenu 1 année supplémentaire à la crèche étant donné leur incapacité à intégrer l'école.

Coûts

Malgré l'appui de nombreux partenaires, la nouvelle structure représente un effort financier important pour la communauté de communes. Le doublement du personnel (12 postes et demi dorénavant) engendre notamment un déséquilibre significatif entre les coûts et les recettes. Déjà sensible en 2009, ce déséquilibre l'est d'autant plus en 2010 puisque le doublement des effectifs a produit ses effets sur une année complète.

Le coût horaire par enfant : 7,43€

Pays de la Goële et du Multien : 33 %

Caisse d'Allocations Familiales : 30 %

Conseil Général : 15 %

Mutuelle Sociale Agricole : 2 %

Participation des parents : 20 %



la traditionnelle coupure de ruban lors de l'inauguration du 2 octobre 2010

B. LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le R.A.M a pour mission de développer l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e). Ses actions se sont déclinées aussi bien auprès des «ass'mat» que des parents.

Les actions vis-à-vis des assistant(e)s maternel(le)s

Si 20 «ass'mat» ont cessé leur activité en 2010, 30 ont obtenu leur agrément. Si bien que sur les 12 communes de la CCPGM, nous comptons 223 «ass'mat» agréés au 31 décembre 2010. Les contacts sollicités par les «ass'mat» auprès du R.A.M ont pour objet les ateliers d'éveil, leur droit et devoir professionnel, l'éveil de l'enfant ...

Les ateliers d'éveil : Ils sont au nombre de 8 par semaine et sont répartis entre Dammartin en Goële (2), Saint-Mard (2), Saint-Pathus (2), Moussy le Neuf (1) et Oissery (1). Il y a eu, en 2010, 245 ateliers qui ont accueilli 2824 enfants (12 à 14 enfants par atelier) et 1200 ass'mat.

Lieu privilégié de rencontre, d'échange et de communication, ces ateliers sont utiles à l'enfant comme aux «ass'mat».

Afin de palier à l'arrêt du Bébébus en mai 2010, une démarche auprès du Conseil Général a été mise en oeuvre pour le prêt de livre au RAM et aux Pitchounes.

De même, un projet de bus itinérant a été initié pour, à terme, desservir en atelier les petites communes.

Les actions vis-à vis des parents

Il s'agit de répondre aux parents de façon à surmonter, d'une part, leur réticence à laisser leur enfant au domicile d'un tiers et, d'autre part, à devenir employeur.

Les demandes des parents sont ainsi liées à la recherche d'une «ass'mat» mais également à des renseignements sur le contrat de travail, les prestations de la CAF, l'éveil de l'enfant...

Les actions en relation avec la PMI

Dans le but d'aider des enfants en difficulté, le RAM travaille en partenariat avec l'équipe de santé de la petite enfance de Mitry-Mory et plus particulièrement avec les trois puéricultrices de notre secteur.

A cet effet, des rencontres régulières ont lieu afin de partager les observations recueillies lors des ateliers et de contacts avec les parents rencontrant des soucis.

Ce partage d'information permet également de connaître les nouveaux ass'mat agréés ou leur arrêt et ainsi de mettre à jour les listes utilisées pour renseigner les parents en recherche de ce mode d'accueil.

Nature et évolution des contacts

	2008	2009	2010
Téléphone (ass'mat)	1144	1270	1418
Téléphone (parents)	627	690	745
Rendez-vous (ass'mat)	141	224	215
Rendez-vous (parents)	268	291	311
TOTAL	2180	2475	2689



Il faut ajouter à ces chiffres les 973 mails envoyés et les 528 mails reçus.

3.2 LA CYBER-BASE

La compétence «Technologies de l'Information et de la Communication» repose sur la mise à disposition du public d'un espace qui leur sont dédiées : la Cyber-Base.

La Fréquentation 2010

Fin 2010, la Cyber-Base comptait 255 adhérents soit une augmentation de 12% par rapport à 2009. Ces inscrits proviennent à 80 % des 12 communes du Pays de la Goële et du Multien. Les derniers 20% sont issus de 15 communes extra-communautaires.

L'accès libre

Après un triplement en 2009, avec 1512 visites, cette activité connaît en 2010 une évolution de fréquentation de 25%, L'usage est essentiellement individuel et axé sur des pratiques liées à l'internet (messagerie simple ou instantanée, recherche d'informations ou d'emplois, facebook, démarche administrative en ligne...)

Les ateliers

Déjà en hausse de 17% en 2009, la fréquentation des ateliers a connu une année record en 2010 puisqu'ils ont accueilli 546 participants (+61%)
L'articulation des formations selon une fiche de parcours constituée de 7 modules et de 74 thèmes continue ainsi à porter ses fruits.



Les Actions 2010

Le bureau mobile : Il s'agit d'une compilation de près de 60 logiciels qui s'utilisent depuis une clé USB. La compilation comprend près de 60 logiciels répartis dans les catégories Bureautique, Internet, Graphisme, Internet, Utilitaires, Sécurité, Système

Les ateliers emploi et internet : Il s'agit tous les 2 premiers vendredis de chaque mois de familiariser un certain public, en moyenne 3 personnes par séance, à la recherche d'emploi grâce à l'internet.

La remise à niveau : Il demeure peu de métiers où l'on ne fait pas appel à l'informatique. Il est donc primordial d'acquérir ou de ne pas perdre certaines connaissances relatives à la bureautique, l'internet, la création de sites, l'infographie, le télétravail,...

En 2010, ce dispositif a bénéficié à 29 personnes pour un total de 400 h

Fête de l'internet : 26 participants sont venus découvrir les réseaux sociaux, la visioconférence, se connecter partout avec la 3G, l'administration électronique, créer une WebTV, les CV vidéo, Linux, le Bureau Mobile.

La Formation d'Initiatives Locales en informatique

Ce dispositif est destiné à répondre aux besoins de formation en informatique des agents des collectivités territoriales locales.

Comme en 2009, cela a représenté en 2010 6 formations réparties en 9 sessions d'une journée. Sur les 52 participants, 42 travaillaient au sein d'une collectivité située dans le Pays de la Goële et du Multien.

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin de formation en continu, une plate-forme de formation à distance a été mise en place. Celle-ci permet aux agents de récupérer de nouveaux exercices, de conserver un lien avec les autres stagiaires et avec le formateur.

La plate-forme est disponible à l'adresse <http://www.cc-pgm.fr/claroline1811/>

Enfin, le 18 novembre 2010, une délégation roumaine visitait la Cyber-Base afin de s'inspirer de son fonctionnement et de ses activités.

3.3 L'ÉVÉNEMENTIEL

L'implication du Pays de la Goële et du Multien dans la culture, le sport, le festival des anciens et le prêt de matériel ou de locaux s'est manifestée sous forme d'événements qui ont rythmé tout au long de l'année la vie des communes.

A. LA CULTURE

Fidèle au principe de rotation des manifestations, la programmation 2010 a été la suivante :

27-28 mars : Festival de chorale à Villeneuve-sous-Dammartin et Saint-Mard

29 mai : Festival du Pays Briard à Longperrier (fanfares et harmonies)

5 juin : cinéma de plein air à Cuisy (Slumdog Millionaire)

12 juin : cinéma de plein air au Plessis l'Evêque (Coco)

18 au 25 septembre : 3^{ème} salon du Pays de la Goële et du Multien (31 exposants)

16 octobre : Festival du Pays Briard à Thieux (concert de balalaïka et hautbois)

Coût : 18 500 €



Enfin, la CCPGM a adhéré en 2010 aux scènes rurales pour 3 ans afin d'ajouter le théâtre à son offre culturelle. Il y aura une représentation par an pour un coût de 1220 €

B. LE PRÊT DE MATÉRIEL ET DE LOCAUX



Le matériel culturel de la CCPGM a été emprunté l'année passée par 6 communes à l'occasion de 16 animations. Il s'agit de grilles, de panneaux, de modules d'espaces scéniques...

La liste complète du matériel est disponible sur le site web de la communauté de communes :

«www.cc-pgm.fr»

Quant aux locaux ils ont été mis à disposition dans le cadre de formation, de réunion, d'assemblée générale, de remise de prix...

C. LE SPORT

L'engagement de la CCPGM vis-à-vis de la pratique sportive se concrétise par une subvention à l'Association Sportive de la Goële afin qu'elle organise le challenge de la Goële et le semi-marathon qui s'y rattache.

La 12^{ème} édition semi-marathon de la Goële a été en 2010 le support du Championnat de Seine et Marne



215 participants dont un vainqueur qui a effectué le parcours en 1h14«59»

Le challenge de la Goële 2010 a récompensé par catégorie les coureurs et coureuses qui se sont le mieux distingués au cours de 4 courses organisées au sein du Pays de la Goële et du Multien : le semi-marathon de la Goële et les foulées longperroises, dammartinoises et de Saint-Pathus.

coût global : 8.000 €

D. LE FESTIVAL DES ANCIENS

Le 10 octobre 2010, ce festival a réuni 16 clubs d'anciens et 488 personnes autour d'un dîner/spectacle aux couleurs de l'Italie. Les anciens sont venus de tout le canton pour profiter, au sein du Gymnase du Mesnil-Amelot, de ce rendez-vous incontournable depuis maintenant 19 ans. L'action de la communauté de communes a été d'assurer un soutien logistique et technique auprès du club organisateur et de financer le transport et la communication de cette manifestation.

coût pour la CCPGM : 2.000 €



3.4 LA PRESTATION DE SERVICES

Pour l'année 2010, cette compétence s'est matérialisée par la mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes pour palier aux absences ponctuelles des secrétaires de Mairie de Cuisy, Montgé en Goële et Villeneuve sous Dammartin.

L'agent chargé de ces remplacements ayant eu malheureusement un congé maladie prolongé en 2010, ses jours de mise à disposition n'ont représenté que 16 jours.

3.5 LE TRANSPORT

La contribution de la CCPGM au transport s'articule autour du financement de lignes de bus et de l'usage de 2 minibus.

Les lignes régulières assurées par la CIF

En 2010, le Pays de la Goële et du Multien a participé, par le biais du syndicat mixte, au bon fonctionnement des lignes de bus du canton à hauteur de 77.230€.

Les 2 minibus de la CCPGM

Navettes pour se rendre à Dammartin

Ces navettes sont hebdomadaires (jeudi ou vendredi) et au nombre de 3, cependant une seule s'est avérée opérationnelle étant donné qu'aucune des 2 autres lignes n'a fait l'objet de demande de la part des habitants. Cela peut apparaître curieux car, au regard de la fréquentation de la ligne Moussy le Neuf - Longperrier - Dammartin, ce service répond à un réel besoin.

Total de personnes transportées en 2010 : 224 soit un taux de remplissage de 61,5 %

Prêt des minibus avec et sans chauffeur

Le coût des transports pouvant se révéler un frein à la réalisation de certaines actions communales et associatives, la CCPGM dispose de 2 minibus financés par la publicité et d'une capacité de 8 personnes.

Des centres de loisirs l'ont réservé pour leurs excursions avec comme chauffeur celui de la CCPGM.

En effet, seul le précédent mini-bus a été mis à disposition des associations ou communes sans notre chauffeur et avec les réserves suivantes :

La prise en charge des frais de carburant, une demande suffisamment précoce et un conducteur titulaire du permis B depuis plus de 3 ans.

avec chauffeur

23 trajets pour 160 personnes transportées

sans chauffeur

Avec 50 trajets pour 354 personnes transportées, ce service a été 4 fois plus utilisé qu'en 2009, prouvant ainsi toute son utilité.

Ce chiffre peut être encore amélioré puisque seules 5 communes y ont eu recours.



3.6 DÉFENSE INCENDIE

La CCPGM verse en lieu et place des communes membres, la participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Pour 2010 cette contribution s'élève à 366.534€, en hausse de 1.25% par rapport à 2009.



SYNTHESE DU BUDGET 2010

Population de la Communauté de Communes : **27.417 h**

Budgets

<i>Budgets</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultats</i>
Relais d'entreprise	75 658,24	89 897,32	14 239,08
Relais Assistant Maternel	131 791,50	131 791,50	0
Lieu Multi-Accueil	543 525,09	543 525,09	0
Budget eau potable.	297 565,53	303 821,31	6 255,78
Budget Assainissement	2 500 132,36	2 617 837,52	117 705,16
Budget Général	7 471 527,76	7 585 732,78	114 205,02
Montants globaux	11 020 200,48	11 272 605,52	252 405,04

En laissant apparaître un budget réalisé à 97,8 %, ce tableau indique le peu de marge de manœuvre de la CCPGM en 2010.

Endettement

Endettement global	Annuité globale	Annuité/habitant
4 109 803 €	450 347 €	16,59 €

Charge de personnel

1 084 847 € pour 28 agents